

Zeitschrift: Nachrichten der Schweizerischen Vereinigung zur Erhaltung der Burgen und Ruinen (Burgenverein)
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung zur Erhaltung der Burgen und Ruinen, Burgenverein
Band: 25 (1952)
Heft: 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compesières, Genève

Dans ses très modestes frontières, tracées par les traités de 1815 et 1816, sans tenir compte des limites naturelles du Pays de Genève (qui vit se dérouler l'histoire régionale au moyen âge) le canton apparaît riche en château. Il s'agit, d'ailleurs de prendre ici le terme du château dans un sens élargi, de l'appliquer non seulement aux demeures seigneuriales, mais d'y ajouter les simples maisons-fortes auxquelles ne s'attachaient pas obligatoirement des droits féodaux. Et si l'on veut établir la liste complète de tous les castels ainsi définis, il semble que le canton de Genève en aurait compté plus d'une cinquantaine. Une de ces maisons restée plus ou moins intacte jusqu'à nos jours est la commanderie de Compesières. Cette belle maison forte fut, dès sa construction et jusqu'à la révolution française (avec une interruption de 1536 à 1564, pendant l'occupation bernoise), une „commanderie“ de l'ordre religieux et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, appelé plus tard l'ordre de Malte. Elle abrite depuis plus d'un siècle la cure et la mairie de la commune de Bardonnex.

L'importance de l'ordre de Malte explique celle des bâtiments de la commanderie. Celle-ci, malheureusement, est en piteux état. Une restauration s'impose. Lorsque ce genre d'interventions n'est pas faite à temps, la ruine est irrémédiable. Qui se chargera d'en préserver la commanderie de Compesières?

La société d'art public, section genevoise du „Heimatschutz“, caresse cette noble ambition. Les plans sont faits. Le plus difficile, c'est de trouver les fonds nécessaires. La moindre restauration coûte des milliers de francs. Et celle-ci devra être non seulement extérieure, pour rendre aux bâtiments un aspect digne de leur passé, mais intérieure, légitimée par les admirables salles à plafonds peints qui en font l'ornement.

La sauvegarde du patrimoine commun ne peut se réaliser que par le concours de tous. C'est pourquoi le „Heimatschutz“, de concert avec la Protection de la nature, organise chaque année la grande vente nationale de l'Ecu d'or. Le produit en est réparti proportionnellement au nombre de médailles (en chocolat!) vendues dans chaque canton. C'est donc avant tout au profit de sa petite patrie cantonale que chacun sera appelé, fin d'octobre, à faire un geste aussi facile que fructueux. Faisons bon accueil à nos écoliers. Les tâches de la société d'art public sont nom-

breuses et diverses. Protéger les monuments historiques n'est pas tout. Il faut aussi veiller sur le nouveau visage de nos villes et villages, en s'efforçant de faire coïncider les exigences modernes avec le bon goût. Le cas de Compesières n'est qu'un exemple pour illustrer cette permanente entreprise de la bonne volonté.
C.-P. B.

Regensberg, Zürich

Das sehr malerisch auf einer Anhöhe gelegene Städtchen im Zürcher Unterland besitzt eine Burg, in der seit Jahrzehnten eine Erziehungsanstalt untergebracht ist. Nun soll die über zu wenig Raum verfügende Anstalt erweitert und ein neues Schulhaus erstellt werden, das nun aber „dieses historische Baudenkmal wesentlich verändern und in empfindlicher Weise stören würde. Die klare Trennung von Ober- und Unterburg, die bis heute im wesentlichen beibehalten werden konnte, würde damit verwischt und die klare Silhouette der Oberburg sehr nachteilig beeinträchtigt“. Der Gemeinderat von Regensberg ist einstimmig gegen den Neubau und auch weite Kreise wehren sich aus Gründen des Heimatschutzes für die Erhaltung des jetzigen Bestandes.

Es bleibt abzuwarten, wie die kantonalen Behörden, die darüber zu befinden haben, sich zu den vielen Protesten gegen das Projekt verhalten.

Tierstein, Solothurn

In der Halbruine der Burg Tierstein, die Eigentum der Sektion Basel des SAC ist, brach Feuer aus. Wegen der hohen Lage des Brandobjekts fehlte der Wasserdruck, so daß eine auswärtige Motorspritze angefordert werden mußte, um den Brand zu löschen. Der *Rittersaal* ist vollständig *ausgebrannt*, während im *Wohnzimmer* an Einrichtungen und Mobiliar großer Schaden entstand. Die *Brandursache* soll auf *Fahrlässigkeit* zurückzuführen sein.

Testatoren! Gedenket bei Vergabungen auch des Burgenvereins, welcher so vieler Mittel bedarf, um unsere Burgen und Ruinen vor gänzlichem Zerfall zu bewahren!